



PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH Agly Fenouillèdes
2025

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



SOMMAIRE

1-Présentation de la structure

- a) L'environnement 4
- b) Dispositifs 5

2-Le public visé

- a) Caractéristiques de la tranche d'âge 7
- b) Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs 8
- c) Effectif / tranche d'âge 8

3-Les objectifs

- a) Le projet Educatif de la fédération 10
- b) Les objectifs généraux 11
- c) Les objectifs opérationnels 12
- d) Les projets d'activité 13
- e) Les séjours courts 13

4-Les moyens

- a) Humains 15
- b) Matériel 16
- c) Financiers 16
- d) Les partenaires 17
- e) Fonctionnement de la structure 18

5-Evaluation

- a) La charte qualité 22
- b) Les réunions d'équipe 22
- c) Les bilans d'activités 23
- d) Questionnaire aux familles 24

6-La communication

- a) Réunion Enfants / Animateurs 26
- b) Les relations 26

7-L'accueil d'enfant en situation de handicap

- a) Nos engagements 29
- b) Les relations 29

8-La fédération Léo Lagrange

- a) Présentation de la fédération 32
- b) La charte de qualité

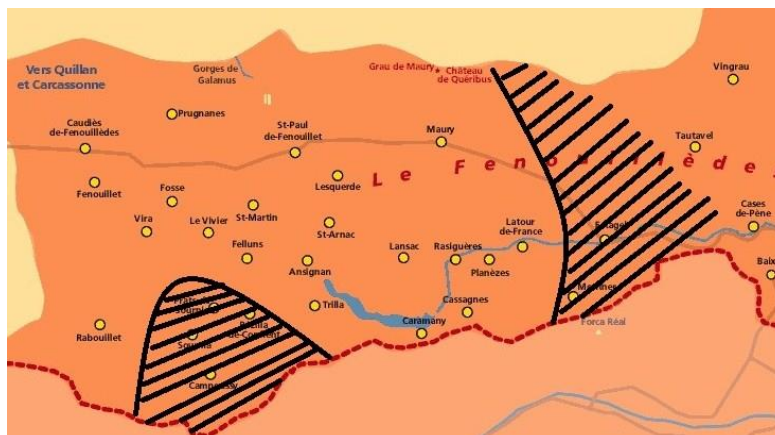
PRESENTATION DE LA STRUCTURE

a. Environnement

a. Champs d'action de l'accueil

La communauté de communes Agly Fenouillèdes se situe dans la région Languedoc-Roussillon et le département des Pyrénées-Orientales.

Elle s'étend sur 258 km², et est composée de 24 communes du Fenouillèdes : Ansignan, Caramany, Caudiès-de-Fenouillèdes, Felluns, Fenouillet, Fosse, Lansac, Latour-de-France, Lesquerde, Maury, Pézilla-de-Conflent, Planèzes, Prugnanes, Rabouillet, Rasiguères, Saint-Arnac, Saint-Martin, Saint-Paul-de-Fenouillet (siège), Trilla, Vira, Le Vivier.



La communauté de communes est composée d'environ 6100 habitants (recensement 2010). Néanmoins, ce chiffre reste variable. En effet, nombreux sont les travailleurs saisonniers, liés à la viticulture, qui viennent s'installer temporairement. A cela s'ajoute l'arrivée de saisonniers espagnols entre fin avril et fin septembre. La population traditionnelle et celle des travailleurs saisonniers sont les principaux bénéficiaires de l'accueil périscolaire.



b. Caractéristiques

La communauté de communes dispose de 5 écoles primaires (Latour-de-France, Maury, Saint-Paul-de-Fenouillet, Caudies-de-Fenouillèdes, Sournia), de 5 écoles maternelles (Latour-de-France, Maury, Saint-Paul-de-Fenouillet, Caudies-de-Fenouillèdes, Sournia), de 2 écoles mixtes (moins de 30 élèves ; Ansignan, Caramany) et d'un collège (Saint-Paul-de-Fenouillet).

De nombreuses associations dynamisent la communauté de communes.

c. La structure

L'accueil de loisirs Agly Fenouillèdes se situe au sein des locaux de l'école primaire et maternelle de Latour de France pendant les vacances scolaires uniquement.

Nous disposons de ce fait d'une partie des locaux de ces lieux lors de nos accueils. En dehors de ces temps, deux salles de stockage sont à notre disposition sur la commune afin de laisser les locaux vides. Nous détaillerons ce point au chapitre 4.b.



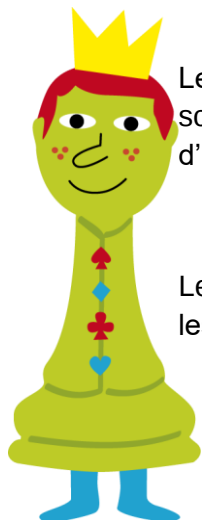
L'accueil de loisirs se situe à proximité de :

- ✓ Bibliothèque municipale
- ✓ Plateau sportif de la commune
- ✓ Aire de jeux pour les enfants

Enfin, on retrouve notamment dans les alentours de l'accueil de loisirs

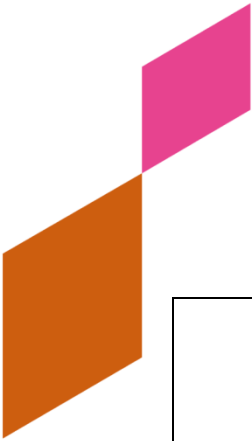
- ✓ Des sentiers de randonnées.
- 

b.Dispositifs



Leo Lagrange Méditerranée gère l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires de la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes dans le cadre d'une délégation de service public depuis février 2011.

Le Contrat Enfance Jeunesse est le principal dispositif dans lequel s'inscrivent les actions de l'accueil de loisirs.



LE PUBLIC VISE

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	- croissance rapide - prise de poids - perte des dents, - développement des sens, - développement du langage et de la pensée	- apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination	- début de socialisation - passage d'Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles
6/8 ans	- apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante	- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture	- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/15 ans	- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	- la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

b. Caractéristiques du public

La caractéristique essentielle de ce public est qu'il s'agit d'enfants ne fréquentant pas les mêmes écoles maternelles et primaires. En majorité, les familles sont composées d'ouvriers, d'employés et d'agriculteurs (viticoles pour la plupart).

Viennent s'ajouter régulièrement des enfants des communes avoisinantes ou en congé chez leurs grands-parents par exemple

c. Effectif / tranche d'âge en moyenne

	Type D'accueil	Moins de 6 ans	6-10 ans	11-15 ans	TOTAL
ALSH AGLY	Petites vacances <i>Moyenne Automne et Hiver</i>	15	30	12	57
	Grandes vacances <i>* Cf : Déclaration DDCSPP</i>	16	36	20	72

** Cf : Déclaration DDCSPP*



LES OBJECTIFS

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs Agly Fenouillèdes ?

Pour Léo Lagrange, le jeune enfant n'est pas :

- ✓ Semblable à un autre
- ✓ Une simple charge financière
- ✓ Un produit à formater
- ✓ Un être ayant des besoins seulement physiologiques

Pour Léo Lagrange, le jeune enfant :

- ✓ Est déjà une personne singulière
- ✓ A droit à la bientraitance
- ✓ Doit avoir la possibilité d'évoluer à son rythme dans son développement affectif, psychologique et moteur.
- ✓ Doit pouvoir se construire avec et dans le rapport aux autres

Concrètement, l'approche Léo passe par :

- ✓ Les sens, la motricité, la joie
 - ✓ La bientraitance pour mode de vie
 - ✓ L'écoute et les émotions
 - ✓ Moi et les autres
 - ✓ Dormir, c'est grandir
 - ✓ Une équipe, un projet
 - ✓ Prendre conscience de son corps
 - ✓ Le jeu comme levier d'apprentissage
 - ✓ La place centrale de l'éveil artistique
 - ✓ Une structure, un territoire
 - ✓ L'association des parents
- 

Pour Léo Lagrange, chaque enfant ne doit pas être :

- ✓ Déterminé par ses seules origines sociales et culturelles
- ✓ Un adulte miniature qu'il convient de responsabiliser à tout prix
- ✓ Un consommateur-prescripteur pour le grand marché
- ✓ Un fardeau que l'on exclut de la compréhension du monde
- ✓ Un individu qui doit être seulement « occupé ».

Pour Léo Lagrange, chaque enfant est :

- ✓ Doué de capacités singulières d'apprentissages
- ✓ Un individu qui a son rythme propre pour découvrir le monde
- ✓ Doué d'imagination et de capacité de création
- ✓ Un être qui a besoin de partage et de découvertes pour donner sens à ce qu'il ressent
- ✓ Désireux du beau et du bon
- ✓ Un être qui apprend par l'expérience de soi avec les autres

Concrètement, l'approche Léo passe par :

- ✓ Malin dans la tête, citoyen dans tes baskets !
- ✓ Non à l'occupationnel !
- ✓ A l'écoute des territoires
- ✓ Jouer, c'est créer !
- ✓ L'esprit sportif, moi j'y crois !
- ✓ Les têtes de l'Art



b. Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté et à l'éco-citoyenneté</i>	<i>Favoriser la prise de conscience, la réflexion et l'acquisition de gestes citoyens par les enfants et éco citoyen</i>	<i>Mise en place d'animation citoyenne dans le village</i>
	<i>Sensibilisation aux ressources naturelles et artisanales locales</i>	<i>Eduquer au respect de l'environnement naturel et humain.</i>	<i>Faire découvrir leur territoire et le patrimoine local aux enfants.</i>
	<i>Sortir de sa tribu</i>	<i>Permettre à l'enfant de se confronter à la différence dans le respect d'autrui.</i>	<i>Favoriser les échanges entre structures d'accueils mais aussi au travers de séjours ou de sorties.</i>

c. Les objectifs opérationnels 6/11 ans

Mise en place de journées à thèmes sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté

- Nous présentons aux enfants un thème citoyen d'actualité
- Nous aidons les enfants à comprendre les enjeux et impacts de ce thème
- Nous organisons des ateliers de sensibilisation et d'animation
- Nous préparons une affiche de synthèse
- Nous communiquons auprès l'ensemble des familles sur ce thème (plaquette...)
- Nous accompagnons les enfants à prendre des réflexes citoyens.
- Nous participons à des animations autour de l'éco-citoyenneté

Faire découvrir leur territoire et le patrimoine local aux enfants

- Nous organisons des randonnées pédestres au départ de la commune qui accueille le centre
- Nous favorisons l'organisation de sorties sur le territoire départemental afin des découvrir de les paysages et l'environnement naturel, la diversité des métiers et des hommes au travers de l'artisanat, l'histoire de nos ancêtres à travers les sites historiques.



Favoriser les échanges entre structures d'accueils mais aussi au travers de séjours et de sorties.

- Organisation d'inter-centres, de sorties communes, de veillées camping et de mini-camp sur l'ALSH ou avec d'autres Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- ➔ Afin de permettre à l'enfant de se confronter à la différence et à autrui. (Suivant l'évolution de la situation sanitaire)

d. Les objectifs opérationnels HUB 11/15 ans

Découverte des métiers

- Partenariat avec Boeing France
- Visites chez des artisans
- Visites d'industries

Découverte culturelle

- Découverte du patrimoine local
- Sortie de consommation, Spectacle, cinéma, sortie plein air et sportive
- Découverte d'une grande ville Européenne (HUB Agly)
- **4 Séjours minimum par an** : ESF Ski, HUB sous les étoiles, RAID Région (Léo) et à l'étranger

e. Les projets d'activités

Les projets d'activités sont choisis en cohérence avec la thématique des vacances en ALSH. Le directeur veille à leur cohérence et à leur mise en œuvre.

f. Les séjours courts

Les séjours courts sont organisés sur les vacances d'été. Ils se composent de veillées camping sur la structure et/ou en dehors mais aussi de mini-camps de 3 jours et 2 nuits. Objectif : Favoriser la prise d'autonomie de l'enfant et partager des instants conviviaux en collectivité.

Cette année 3 séjours accessoires seront proposés au printemps et été 2025

LES MOYENS

a. Humains

✓ La Direction ALSH

Marion et Charly sont le directeur et la directrice adjointe de l'accueil de loisirs 3/15 ans. Ils sont garants de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Porteurs et fondateurs également du fonctionnement et des valeurs pédagogiques du centre de loisir, ils veillent au lien entre le projet éducatif de Léo et ce projet pédagogique, ainsi qu'à la transmission et la formation des équipes de terrains

Il est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Elle favorise leur participation.

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Charly travaille en lien étroit avec son Délégué Territorial à l'Animation référent, ainsi qu'avec les élus délégués à l'Enfance-Jeunesse. Cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange. Il est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. (**cf. Charte de Qualité**). Cette Charte de Qualité est affichée à l'entrée de l'accueil (Salle polyvalente). Loïc, Directeur de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est le garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.

Enfin, il assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela il travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la Communauté de Communes.

De ce fait il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

✓ La direction adjoint.e – HUB Agly

Emile NUNEZ a comme rôle la gestion de l'accueil du public adolescent 11/15 ans .

Elle est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Elle favorise leur participation.

Elle transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

Enfin Emilie assure la gestion du groupe sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela elle travaille en étroite collaboration avec le directeur de la structure.

De ce fait elle assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

Sur la période d'été, l'équipe de direction est complétée par 2 autres personnes pour aider à la gestion de l'accueil des enfants de 3-15 ans : 1 adjoint ALSH et 1 adjoint préposé aux séjours

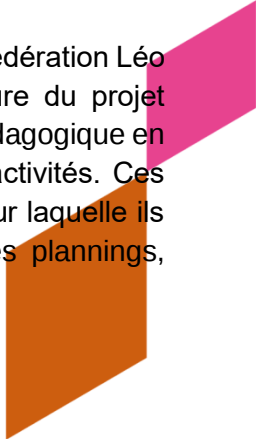
✓ L'équipe d'animateur

Les animateurs sont les relais du directeur. Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.



✓ La place des parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

b. Matériels

✓ Locaux de la structure

L'ALSH dispose d'une partie des locaux du groupe scolaire de Latour de France pour les vacances : quatre classes de l'école, dortoir, salle de motricité, réfectoire, bibliothèque et toilettes.

c. Financiers

✓ Tarifs

Ils varient et son indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

d. Les partenariats

✓ Institutionnels

L'accueil de loisirs bénéficie d'un partenariat privilégié avec :

- Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui contrôle la structure, conseille le directeur et aide à la mise en place de Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants de moins de six ans.
- Les Ecoles primaires et maternelles
- UDSIS, qui s'occupe des repas lors des vacances.
- FAUR, qui s'occupent des ramassages journaliers des enfants dans les communes, et ponctuellement des transports vers les lieux de sorties.

Plus ponctuellement, l'ALSH fait appel aux Associations présentes sur la commune pour développer leurs projets.



✓ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs et périscolaire).
- La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La Communauté de Communes Agly Fenouillèdes qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (délégation de service public).
- Les communes de la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes
- La MSA afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

e. Fonctionnement de la structure

✓ Horaires

7h30-9h00	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents, arrivée des enfants du ramassage en bus)
9h-17h	Journée de centre de loisirs
17h00 – 18H30	Fin de journée. Départ échelonné. (Prise en compte des parents, départ des enfants du ramassage en bus)



✓ Dates d'inscriptions

Inscriptions pour les vacances	
Période concernée	Inscriptions
<u>Vacances scolaires</u> (hors Noël)	• Ouverture des inscriptions 4 semaines au minimum avant la période de vacances par mail ou téléphone. • Tous les documents d'inscription et de réservation sont à disposition auprès du directeur, auprès des mairies et de la Communauté de communes, sur le site du centre de loisirs et par mail sur demande.

✓ Journée type

*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

**La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

3/6 ANS

7h30-9h30

9h30-10h00

10h00-11h45

12h00-12h15

12h00-13h00

13h15-13h45

13h30-14h30

13h45-15h15

15h15-16h30

16h30-17h00

17h00-18h30

Une JOURNEE

Accueil de tous à l'école maternelle – activités libres.

Rangement – collation

Jeux (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning

Petits jeux en salle d'accueil pour les enfants qui rentrent chez eux

Repas à la cantine

Histoires au dortoir

Petits jeux en salle d'accueil pour les enfants qui arrivent

Sieste ou temps calme selon les enfants

Jeux (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning

Hygiène puis goûter

Départ échelonné des enfants – activités libres pour les autres



6/12 ANS

7h30-9h00

9h00-11h45

12h00-12h15

12h00-13h00

13h15-14h00

13h30-14h00

14h00-16h30

16h30-17h00

17h00-18h30

Accueil de tous à l'école maternelle – activités libres.

Départ pour le gymnase – jeux (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning

Petits jeux en salle d'accueil pour les enfants qui rentrent chez eux

Repas à la cantine

Temps calme

Accueil au gymnase de ceux qui arrivent

Jeux (entrecoupés de pauses) et/ou activités spontanées selon le planning

Hygiène puis goûter

Départ échelonné des enfants – activités libres pour les autres



✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

✓ Modalités de restauration

Les enfants disposent d'un service à table, avec l'aide de l'équipe d'animation. L'équipe mangeant à table avec les enfants, chaque animateur reste disponible afin d'aider petits et grands.

=> Aucun enfant ne sera forcé à manger par contre il sera incité au moins à goûter.

Si l'enfant n'aime pas, l'animateur en restera là.

Les menus sont affichés dans les locaux, et disponibles sur demande auprès du directeur.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées

* S'agissant de l'organisation de sorties ou séjours courts et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.



L'EVALUATION

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs et périscolaire. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



b. Les réunions d'équipes

Le directeur organise des réunions de préparation et de régulation d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Le projet pédagogique y est étudié et réactualisé si nécessaire.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

LEO LAGRANGE remettra en particulier le rapport annuel du délégataire à la Communauté de communes (qui a signé avec la Fédération Léo Lagrange un contrat Délégation de service Public).

Ce rapport est un travail de collecte d'informations, de synthèse des différents projets. Il a pour objectif de faire part du travail éducatif accompli auprès des enfants



dans l'accueil de loisirs. Il est l'occasion de faire le point sur la démarche de travail de l'équipe.

Il en sera de même avec la CAF. Par ailleurs, la Fédération Léo Lagrange a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec la CNAF.

d. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, nous leurs transmettons un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.





LA COMMUNICATION

La réunion Enfants / animateurs

Elle est organisée par l'animateur quotidiennement en fin de matinée ou d'activité. Son déroulement n'est pas formalisé. L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Les relations

✓ Avec les familles

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une communication via internet (blog de l'accueil de loisirs, mailing List etc...)
- Affichage aux entrées des locaux.
- Article de presse
- Informations sur les panneaux d'affichages communaux.
- Une application mobile « Kidizz »
- Site internet du centre de loisirs

✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Les partenaires

- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Les Ecoles primaires et maternelles
- Les communes
- La communauté de communes
- FAUR Roussillon voyage (transporteur)
- UDSIS (restauration)

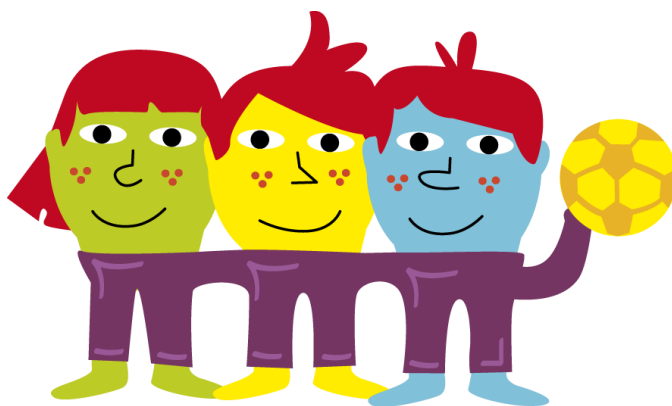
Plus ponctuellement, l'ALSH fait appel aux Associations présentes sur les communes pour développer leurs projets.

Le projet pédagogique leur est transmis et reste à disposition sur le blog.

✓ Avec les bénévoles

L'apport de compétence venant de bénévoles constitue une véritable plus-value pour le travail de l'équipe, la vie de l'accueil de loisirs, et plus largement le temps des loisirs de l'enfant. Ainsi, nous favorisons ce type d'intervention avec la participation des associations communales.

Les échanges entre l'équipe et les bénévoles devraient être favorisés par la mise en place d'un comité d'usagers. Le comité d'usagers peut prendre des formes diverses. Il consiste en l'organisation de temps conviviaux et d'échanges.





L'ACCUEIL D'ENFANTS

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir l'ensemble du public « enfant » de 3 à 15 ans ; les enfants en situation de handicap et aussi ceux à besoins particuliers.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide « modalités d'accueil » à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes mineures, en situation de handicap ou à besoins particuliers. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'accueil spécifique, qui permet au directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou à besoins particuliers (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé). Nous mettons en place des modalités d'accueil adaptées au besoin et aux particularités de chacun, en lien avec les familles et en partenariat avec Hand'avant 66 dont la convention a été renouvelé avec la CCAF jusqu'en 2027. La famille doit nous informer et donné son accord pour le suivi individualisé. Hand'avant 66 accompagne ensuite le directeur, les équipes d'animation, le dialogue et suivi des familles et la validation des bonnes conditions/modalités d'accueil.

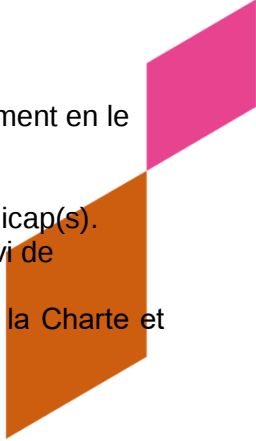
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par HAND'AVANT seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

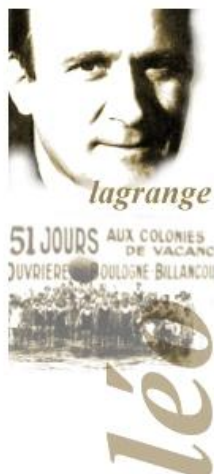
Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
 - Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
 - S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
 - Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
 - Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
 - Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- 

LA FEDERATION LEO LAGRANGE

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..

- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et ALAE (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec



l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

Léo Lagrange méditerranée intervient depuis 10 ans sur la région Languedoc-Roussillon, aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Léo Lagrange Méditerranée, **Association loi 1901**, est chargé de mettre en œuvre **les objectifs de la Fédération Léo Lagrange**, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

L'établissement Léo Lagrange Méditerranée est structuré pour animer et développer son réseau d'associations locales et de professionnels

C'est un **acteur majeur de l'éducation populaire** en Languedoc-Roussillon, qui s'adresse à tous les publics, en proposant une palette complète d'activités au service de l'éducation, de l'intégration, de l'insertion.

A travers ses actions, la Fédération s'adresse d'une façon générale à **toutes les catégories de population**, et à toutes les tranches d'âges :

- Accueil de la petite enfance.
 - Activités socio-éducatives pour les enfants.
 - Accompagnement de projets pour les adolescents et les jeunes.
 - Développement personnel pour les adultes et soutien pour les personnes en difficulté.
 - Formation à l'Animation volontaire : BAFA ; BAFD.
- 

Il intervient principalement **en délégation de gestion** et il développe son activité à partir d'équipements (centres sociaux, centres d'animation, maisons Pour Tous, **accueils de loisirs**, Relais Assistantes Maternelles, structures petite enfance, crèches, Halte garderies, multi-accueils...) ou de dispositifs socio-éducatifs dont il assure **l'animation et la gestion pour le compte d'une collectivité locale ou territoriale.**

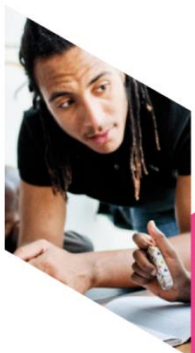
b. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs.





Léo Lagrange Animation

ALSH Agly Fenouillèdes
Rue René Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN
06 21 99 29 42
agly@leolagrange.org



Page Twitter



Page Facebook

